

LoCAL

Thématique principale: Environnement, développement durable et eau



Informations générales

Budget global	€13,125,000
Budget européen	€13,000,000
Date de début	28/02/2023
Date de fin	28/02/2028
Statut	En cours

Organisations partenaires

Chef de file

- UNCDF - United Nation Capital Development Fund

Co-financeur

- UNCDF - United Nation Capital Development Fund
- Budget: €125,000.0

Labels:

Informations

Actualités du projet :

12/06/2024 : LoCAL Tunisie : six communes identifient leurs priorités pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

En Tunisie, le UN Capital Development Fund (UNCDF) et le gouvernement oeuvrent à renforcer l'adaptation et l'atténuation du changement climatique au niveau local en utilisant le « Mécanisme de financement de l'adaptation menée au niveau local de la Facilité LoCAL », grâce au soutien financier de l'Union européenne. LoCAL est un mécanisme permettant d'acheminer des financements climatiques vers les communautés en suivant une approche standardisée qui peut être appliquée de manière flexible en fonction des besoins locaux. Des experts du ministère de l'Environnement et de l'équipe du UNCDF ont récemment visité les six communes engagées dans ce nouveau projet pilote, en vue de la finalisation des plans, qui ouvriront la voie aux allocations de subventions.

08/07/2024 : Le gouvernement tunisien est sur le point de lancer un processus de sélection compétitif des collectivités locales désireuses d'agir sur le changement climatique

Une récente réunion à Tunis a amené le gouvernement tunisien à lancer un processus compétitif dans le courant mois pour sélectionner neuf communes qui bénéficieront des subventions dont l'objectif principal est d'intensifier les actions pour l'adaptation aux impacts du changement climatique et pour les atténuer au niveau de leurs communautés, avec le soutien du UN Capital Development Fund (UNCDF) et le financement de l'Union européenne.

Présentation du projet :

Doter les communes et les acteurs locaux, avec les moyens mis en œuvre, des mesures concrètes de résilience climatique et de développement durable, selon une approche qui consolide les performances, renforce la planification locale et la maîtrise d'ouvrage pour une action climatique au bénéfice des citoyens.

Objectifs du projet :

Des Plans d'action pour l'énergie durable et le climat (PAEDC) (ou équivalent) sont revus ou développés par les collectivités locales cibles.

Un système de financement des collectivités locales est mis en place pour les investissements à portée climatique et environnementale.

Des investissements pilotes en matière d'énergie durable et de lutte contre le changement climatique sont financés et réalisés dans les collectivités locales cibles.